



Urgences, un système pas toujours cohérent

Elles sont rarement utilisées à bon escient.

Par Sandrine CABUT

QUOTIDIEN : vendredi 9 février 2007

Absence de pilotage «*cohérent et opérationnel*» au niveau régional, disparité des coûts, manque d'information et d'éducation du public lui permettant une bonne orientation dans le système... La Cour des comptes porte un diagnostic sévère sur les urgences hospitalières. Sur le fond, le constat n'est pas nouveau : les Français ont recours de plus en plus fréquemment, mais rarement à bon escient, aux 631 services d'urgence du territoire. En 2004, 14 millions de personnes s'y sont rendues (deux fois plus qu'en 1990), dont plus des deux tiers directement, «*sans contact médical préalable, même par téléphone*», selon le rapport. Les urgences, au sens des manuels médicaux, représentent moins de 3 % des passages, et seul un consultant sur cinq est hospitalisé.

En clair, «*les services d'urgence sont devenus, pour une part très importante, des services de consultations non programmées*». Ces dérives ne sont cependant pas à reprocher aux patients, mal informés, estime la Cour des comptes. Ainsi, un tiers seulement des victimes d'infarctus appellent le 15. Certes, les pouvoirs publics ont organisé une meilleure coordination en amont et donné plus de moyens (notamment depuis le plan urgences de 2003), mais il reste à faire. Ainsi, le problème de la permanence des médecins libéraux n'est pas résolu, et l'articulation entre médecine de ville et hôpital est «*difficile*».

Le système d'orientation des patients est, lui, jugé «*déficient*». Le rapport regrette ainsi l'absence de numéro d'appel unique (type 112), adopté dans plusieurs pays d'Europe. Quant à la qualité des soins, «*les données objectives manquent pour juger de l'amélioration de la prise en charge des urgences vitales*» s'étonne la Cour. Enfin, le système de tarification est complexe et incite les services à faire de l'activité. Une stratégie «*contradictoire avec l'objectif de développement de la permanence des soins et le désengorgement des urgences*».

<http://www.liberation.fr/actualite/politiques/234086.FR.php>

© Libération